Société anonyme à conseil d'administration

au capital de 1 990 030,20 euros

Siège social : 22, rue de la Paix – 75002 Paris

R.C.S. Paris 497 587 089

Rapport financier semestriel

Exercice clos le 30 juin 2021

SOMMAIRE

I. RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE – EXERCICE CLOS AU 30 JUIN 2021 4

1. Description de l'activité du groupe **4**

2. Faits marquants du 1er semestre 2021 ..... **5**

2.1. Eléments scientifiques 5

2.2. Eléments juridiques 5

2.3. Eléments financiers 5

2.4. Situation au regard de la crise sanitaire COVID-19 5

3. Événements importants survenus depuis la clôture du 1er semestre 2021 ..... **6**

4. Activité du groupe au 1er semestre 2021 ..... **6**

Les résultats semestriels du groupe selon les normes IFRS sont présentés ci-dessous : **6**

4.1. Revenus 7

4.1.1. Chiffre d'affaires 7

4.1.2. Revenu des partenariats 7

4.1.3. Autres produits d l'activité 7

4.2. Dépenses opérationnelles 7

4.3. Résultat financier 8

5. Principaux risques et incertitudes pour le 2ème semestre 2021 ..... **8**

5.1. Risques opérationnels 9

5.2. Risques liés à la crise sanitaire COVID-19 10

5.3. Risques de liquidité 10

6. Relations avec les parties liées **11**

II. ETATS FINANCIERS CONSOLIDES SEMESTRIELS RESUMES AU 30 JUIN 2021 12

2.1. Continuité d'exploitation 12

3. Etats financiers **13**

3.1. Tableau du bilan 13

3.2. Tableau du compte de résultat 14

3.3. Tableau de variation des capitaux propres 15

3.4. Tableau des flux de trésorerie 16

4. Principes et méthodes comptables significatives **17**

4.1. Principes comptables 17

4.2. Recours à des estimations et jugements 18

4.3. Caractère saisonnier de l'activité 18

5. Informations sectorielles **18**

6. Notes relatives au bilan et au compte de résultat **19**

6.1. Notes sur le bilan 19

6.2. Notes sur le compte de résultat 23

III. ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 26

IV. RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES 27

I. RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE – exercice clos au 30 juin 2021

1. Description de l'activité du groupe

Advicenne est une société pharmaceutique de spécialité focalisée sur le développement et la commercialisation de traitements innovants pour des maladies orphelines.

Pour construire son portefeuille de produits, Advicenne est partie du constat que dans certaines pathologies rares les enfants ne peuvent pas bénéficier de traitements adaptés et optimaux. Advicenne entend apporter une réponse thérapeutique à des besoins médicaux non couverts, souvent graves, notamment concernant certaines maladies rénales et neurologiques.

Advicenne a pour stratégie de concevoir des produits innovants et mettre en œuvre les stratégies cliniques, pharmaceutiques et réglementaires pour satisfaire des marchés orphelins à forte demande, pour lesquels il n'existe pas de traitement approuvé en Europe ou aux Etats-Unis. L'innovation passe également par la formulation et la galénique des candidats médicaments. Ces derniers sont formulés sous la forme de granules ou de comprimés de petite taille qui permettent un dosage flexible et personnalisé afin de faciliter leur administration aux patients de tous âges.

Un premier produit, développé par Advicenne, ADV6209 - Ozalin, a obtenu en 2018 une autorisation de mise sur le marché (AMM) dans plusieurs pays européens. Le produit a fait l'objet d'un contrat de cession d'actif avec Primex Pharmaceuticals AG prévoyant 40 millions d'euros de revenus minimum sur une période de 7 ans, si l'ensemble des conditions sont atteintes.

Un deuxième produit, ADV7103 – Sibnayal™, a obtenu une AMM en mai 2021 dans le traitement de l'Acidose Tubulaire Rénale distale (ATRd), une maladie chronique rare du rein. Advicenne prépare la commercialisation de Sibnayal en Europe au travers d'un ou de plusieurs partenariats commerciaux.

En parallèle de la recherche de partenaires commerciaux en vue du lancement commercial européen de Sibnayal dans l'ATRd, Advicenne poursuit le développement clinique de Sibnayal™ aux Etats-Unis et au Canada dans l'ATRd. En outre, le groupe prépare des essais cliniques dans le traitement de la cystinurie, une maladie génétique caractérisée par une accumulation de cystine dans les reins et la vessie, tant en Europe qu'aux Etats-Unis.

Advicenne commercialise également deux autres produits autorisés en France, Likozam et Levidcen, pour lesquels elle a soit acquis une licence exclusive d'exploitation en France, soit signé un accord de distribution couvrant plusieurs territoires dont la France.

Advicenne est cotée sur Euronext Paris depuis 2017 et sur Euronext Bruxelles depuis 2019 en cotation croisée.

2. Faits marquants du 1er semestre 2021

2.1. Eléments scientifiques

Le 3 mai 2021, Advicenne a reçu **l'approbation de la Commission européenne pour la mise sur le marché d'ADV7103 (Sibnayal™)**.
Cette autorisation fait d'ADV7103 le premier et le seul médicament homologué pour le traitement de l'ATRd chez les adultes, les adolescents et les enfants âgés d'un an et plus. Avec cette autorisation, le groupe a la possibilité de faire une différence significative pour les patients souffrant d'ATRd, classée comme une maladie orpheline ne touchant pas plus de 1 à 2 individus sur 10 000 en Europe.
L'autorisation de mise sur le marché de la Commission européenne est valable dans tous les États membres de l'Union européenne, ainsi que dans les pays de l'Espace économique européen (EEE) (Islande, Liechtenstein et Norvège). L'autorisation de mise sur le marché dans l'ATRd en Europe pour Sibnayal™ est intervenue après que le groupe a décidé de retirer sa demande de désignation de médicament orphelin dans l'indication ATRd, ce afin d'accélérer la mise à disposition de Sibnayal™ aux patients.

Le 17 mai 2021, Advicenne a reçu un avis positif de la FDA sur la procédure d'approbation et l'Agence accepté le protocole modifié de l'étude de phase III pour son traitement de l'acidose tubulaire rénale distale (ATRd).

2.2. Eléments juridiques

Le 3 mai 2021, Advicenne a annoncé des changements au sein de la direction pour soutenir sa commercialisation, avec notamment la nomination de Didier Laurens au poste de directeur général, en remplacement de Peter Meeus.

2.3. Eléments financiers

Le 23 juin 2021, Advicenne a levé environ 9,4 millions d'euros dans le cadre d'un placement privé. Cette augmentation de capital a pour but de financer la poursuite du développement clinique de Sibnayal™ (ADV7103) et de couvrir les besoins généraux du groupe.

2.4. Situation au regard de la crise sanitaire COVID-19

Depuis fin janvier 2020, l'émergence et l'expansion du coronavirus couplées à la mise en place à compter du 17 mars 2020 par le Président de la République Française d'un confinement obligatoire ont affecté de manière significative l'ensemble des activités économiques à travers le monde. Le groupe a immédiatement réagi en adoptant toutes les mesures de sauvegarde à sa disposition afin de limiter au maximum les conséquences de cette crise sur ses capacités financières. Ces mesures sont reconsidérées très régulièrement au regard de l'évolution de l'état d'urgence sanitaire et de la capacité de l'entreprise à rouvrir son site dans le respect de la sécurité de ses salariés. A ce stade, il est difficile d'en mesurer les impacts sur l'activité à venir qui dépendent notamment de la durée de cette crise, non estimable à ce jour.

Néanmoins, cette crise sanitaire a entraîné le décalage des deux essais cliniques de Phase III en cours. Des mesures ont été prises afin de réduire voire rattraper ces décalages, mais une expansion forte et durable de l'épidémie de COVID-19 pourrait avoir un impact sur l'activité du groupe, en particulier sur

le déroulement des études cliniques qu'elle mène. Nous considérons qu'au jour de l'arrêté des comptes, ces événements n'empêchent pas le groupe de poursuivre ses activités.

3. Événements importants survenus depuis la clôture du 1er semestre 2021

Le 2 juillet 2021, Advicenne reçoit l'autorisation de commercialiser Sibnayal™ (ADV7103) au Royaume-Uni pour le traitement de l'ATRd.

4. Activité du groupe au 1er semestre 2021

Les résultats semestriels du groupe selon les normes IFRS sont présentés ci-dessous :

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE *(en milliers d'euros)*	Notes	30 juin 2021	30 juin 2020
Chiffre d'affaires	4.1.1.	1 364	1 096
Revenu des partenariats	4.1.2.	10	-
Autres produits de l'activité	4.1.3.	372	523
Produits des activités ordinaires		**1 746**	**1 619**
Coût de revient des ventes		-540	-426
Frais de recherche et développement	4.2.	-4 713	-4 567
Frais de commercialisation et de marketing	4.2.	-1 631	-2 009
Frais de structure et généraux	4.2.	-2 409	-2 332
Résultat opérationnel		**-7 547**	**-7 715**
Coût de l'endettement financier net	4.3.	-538	-28
Autres charges financières	4.3.		
Autres produits financiers	4.3.	82	47
Résultat avant impôt		**-8 003**	**-7 696**
Impôts sur les résultats		14	-
Résultat net consolidé		**-7 990**	**-7 696**
- dont part attribuable aux actionnaires d'Advicenne SA		-7 990	-7 696
- dont part revenant aux participations ne donnant pas le contrôle		-	-
Résultat par action (€/action)		-0,93	-0,92
Résultat dilué par action (€/action)		-0,93	-0,92

ETAT DU RESULTAT GLOBAL *(en milliers d'euros)*	Notes	30 juin 2021	30 juin 2020
Résultat net consolidé		**-7 990**	**-7 696**
Gains (et pertes) actuariels		50	30
Effet d'impôt			
Total des éléments ne faisant pas ultérieurement l'objet d'un reclassement en résultat		**50**	**30**
Résultat global de l'ensemble consolidé		**-7 940**	**-7 666**
Dont part attribuable au groupe		-7 940	-7 666
Dont part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle			-

4.1. Revenus

4.1.1. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du groupe provient des ventes de médicaments Levidcen® et Likozam®, sous licence de tiers, ainsi que des ventes de Sibnayal™, produit propriétaire développé par Advicenne. Sibnayal™ est vendu sous son nom commercial depuis son autorisation de mise sur le marché (AMM) en Europe en mai 2021 et également sous un statut d'ATU de cohorte (ADV7103) en France depuis mars 2020 et sous différents programmes « d'accès anticipé » dans certains pays d'Europe.

Les clients obtiennent le contrôle des produits au moment où les biens sont livrés chez eux. Les factures sont émises et le chiffre d'affaires est comptabilisé à ce moment.

Le chiffre d'affaires est comptabilisé net des taxes pharmaceutiques et, le cas échéant, des reversements et remises aux organismes de recouvrement de la Sécurité Sociale.

4.1.2. Revenu des partenariats

Les revenus des partenariats sont comptabilisés en fonction des termes contractuels. Pour les périodes décrites dans ce document, cela concerne uniquement le contrat Primex Pharmaceuticals AG pour Ozalin.

4.1.3. Autres produits d l'activité

Les autres produits de l'activité comprennent le crédit d'impôt recherche généré sur le premier semestre.

4.2. Dépenses opérationnelles

Les dépenses opérationnelles sont en légère baisse par rapport au premier semestre 2020 (-0,4%) principalement du fait de la réduction des dépenses d'essais cliniques de ADV7103 dans l'ATRd en lien avec l'obtention de l'AMM de ce dernier. Les frais marketing et commerciaux sont également en baisse. Enfin, les frais généraux sont en hausse et reflètent l'impact ponctuel de la réorganisation des activités désormais finalisée.

4.3. Résultat financier

Le résultat financier ressort en perte de 457 KEUR au 30 juin 2021 du fait de l'augmentation des charges d'intérêt sur le premier semestre 2021, principalement liées au tirage de la première tranche de l'emprunt BEI.

Les informations relatives à l'emprunt BEI sont indiquées dans la note 6.2.4.

5. Principaux risques et incertitudes pour le 2ème semestre 2021

Les principaux risques et incertitudes auxquels le groupe pourrait être confronté dans les six mois restants de l'exercice sont, en complément des incertitudes liées à la crise sanitaire décrites ci-dessus, similaires à ceux détaillés au chapitre 3 « Facteurs de risques » du document d'enregistrement universel du groupe déposé le 22 décembre 2020 auprès de l'Autorité des Marchés Financiers et disponible sur son site internet (www.advicenne.com).

5.1. Risques opérationnels

Le risque majeur, inhérent à l'activité du groupe, est lié au fait que celui-ci ne peut garantir qu'il sera en mesure d'obtenir ou de conserver l'autorisation de fabriquer ou de commercialiser ses produits :

- en Europe, aux Etats-Unis, au Japon, ainsi que dans de nombreux autres pays, la mise sur le marché d'un médicament tel que ceux développés par le groupe doit être autorisée par une autorité de régulation. En Europe, Advicenne a obtenu deux AMM, l'une pour Ozalin en 2018, l'autre pour Sibnayal™ en 2021 ;

- bien que le groupe veille à respecter en permanence les bonnes pratiques, l'autorisation de mise sur le marché d'un des produits qu'elle développe pourrait être refusée ou retardée en fonction notamment des demandes des autorités réglementaires compétentes, des résultats d'essais cliniques ou encore de la règlementation applicable au développement et à la fabrication de produits-médicaments. A défaut d'obtention d'une telle autorisation, le groupe, ses partenaires et/ou ses sous-traitants ne pourraient fabriquer ou commercialiser les produits du groupe.

Le groupe doit également faire face aux autres risques importants suivants :

- le développement clinique des produits du groupe étant un processus long et coûteux, cette dernière ne peut garantir son issue et, en particulier, l'atteinte des objectifs cliniques, critères principaux et secondaires et/ou les délais de réalisation de nouvelles études,

- le groupe, ayant sous-traité en partie ses activités et externalisé en grande partie sa production, dépend de ses sous-traitants et ses partenaires pour la conduite des essais cliniques, la fabrication de ses lots cliniques et la fabrication de ses produits commercialisés. Le choix des sous-traitants et partenaires repose non seulement sur leurs compétences techniques, mais aussi sur leur capacité à assurer la livraison des produits ou services commandés, ainsi que leur situation financière,

- le groupe ne peut garantir le niveau de prix de vente et de remboursement de ses médicaments, ceux-ci étant fixés par les autorités compétentes de chaque pays. Le groupe pourrait ainsi ne pas obtenir un prix à hauteur de ses aspirations pour un ou plusieurs de ses produits, et ceci dans un ou plusieurs marchés ciblés,

- une expansion forte et durable de l'épidémie de COVID-19 aurait un impact sur l'activité du groupe, en particulier sur le déroulement des études cliniques qu'il mène, bien que cet impact soit difficile à évaluer en raison des grandes incertitudes entourant cette crise sanitaire et ses conséquences.

Le groupe a mis en place une politique de couverture de ses principaux risques assurables avec des montants de garantie qu'elle estime compatibles avec ses impératifs de consommation de trésorerie et ses activités.

L'ensemble des risques auxquels le groupe peut être confronté figure dans le Document Universel d'Enregistrement en date du 22 décembre 2020, disponible sur le site web du groupe : www.advicenne.com.

5.2. Risques liés à la crise sanitaire COVID-19

Depuis fin janvier 2020, l'émergence et l'expansion du coronavirus couplées à la mise en place à compter du 17 mars 2020 par le président de la république française d'un confinement obligatoire ont affecté de manière significative toutes les activités économiques de notre pays. Le groupe a immédiatement réagi en adoptant toutes les mesures de sauvegarde à sa disposition afin de limiter au maximum les conséquences de cette crise sur ses capacités financières. Ces mesures sont reconsidérées très régulièrement au regard de l'évolution de l'état d'urgence sanitaire et de la capacité de l'entreprise à rouvrir son site dans le respect de la sécurité de ses salariés. A ce stade, il est difficile d'en mesurer les impacts sur l'activité à venir qui dépendent notamment de la durée de cette crise, non estimable à ce jour.

Néanmoins, cette crise sanitaire a entraîné le décalage des deux essais cliniques de Phase III en cours. Des mesures ont été prises afin de réduire voire rattraper ces décalages, mais une expansion forte et durable de l'épidémie de COVID-19 pourrait avoir un impact sur l'activité du groupe, en particulier sur le déroulement des études cliniques qu'elle mène. Nous considérons qu'au jour de l'arrêté des comptes, ces évènements n'empêchent pas le Groupe de poursuivre ses activités.

5.3. Risques de liquidité

Le groupe a procédé à la date d'arrêté des comptes, à une revue spécifique de son horizon de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir jusqu'à fin 2022.

Cette appréciation repose sur le montant de trésorerie disponible à la date de l'arrêté des présents comptes, et sur les engagements et prévisions d'engagements relatifs notamment à :

- l'initialisation du développement commercial de Sibnayal™ (ADV7103) sur le marché européen,
- la conduite de l'étude clinique de phase III dans l'ATRd aux US,
- la préparation de l'étude clinique de phase III dans la cystinurie en Europe et aux Etats-Unis.

Les phases ultimes de développement des médicaments nécessitant des investissements croissants, les besoins de financement du groupe continueront à augmenter à mesure que cette dernière investira pour développer des produits existants et nouveaux. De même, le plan de développement des produits du groupe pourrait être modifié en raison de plusieurs facteurs dont celle-ci n'a pas connaissance à la date du présent rapport. Dans ces hypothèses, le groupe pourrait être amené à lever des fonds supplémentaires, par le biais en particulier :

- d'un appel au marché, ce qui entraînerait une dilution de la participation des actionnaires du groupe,
- de financements publics ou privés ou de financements par endettement, au titre desquels le groupe pourrait être tenue de prendre des engagements restrictifs notamment financiers ou en matière d'exploitation,
- d'accords de commercialisation et de distribution, et autres alliances stratégiques et contrats de licence, ou
- d'une combinaison de ces approches.

Si le groupe n'était pas en mesure d'obtenir les financements nécessaires en temps voulu, ses perspectives de croissance pourraient en être altérées, le cours de bourse de ses actions pourrait décliner et il pourrait notamment être amené à :

- retarder ou réduire le nombre ou la portée de ses essais cliniques et précliniques, voire à les annuler totalement ; ou
- conclure de nouveaux contrats à des conditions moins favorables que celles qu'il aurait été en mesure d'obtenir dans des circonstances différentes.

6. Relations avec les parties liées

Les parties liées avec lesquelles des transactions sont effectuées incluent les personnes physiques et les entités, liées au groupe, qui détiennent directement ou indirectement une participation dans le groupe ainsi que les principaux dirigeants mandataires sociaux.

Les parties liées sont notamment les dirigeants et les membres du conseil d'administration.

Le groupe a créé une filiale aux Etats-Unis en mai 2020 : Advicenne Inc. Celle-ci est détenue à 100% par Advicenne S.A.

II. ETATS FINANCIERS CONSOLIDES SEMESTRIELS RESUMES AU 30 JUIN 2021

Advicenne est domiciliée en France. Le siège social du groupe est sis 22, rue de la Paix – 75002 Paris.

Les informations communiquées en annexe font partie intégrante des états financiers consolidés semestriels résumés du groupe au 30 juin 2021 arrêtés par le conseil d'administration le 28 septembre 2021.

2.1. Continuité d'exploitation

Le groupe a procédé à une revue spécifique de son horizon de liquidité et considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir au cours des 12 mois suivant la date de clôture semestrielle, avec un horizon de liquidité à fin 2022.

Cette appréciation repose sur le montant de trésorerie disponible à la date de l'arrêté des présents comptes, et sur les engagements et prévisions d'engagements relatifs notamment à :

- l'initialisation du développement commercial de Sibnayal™ sur le marché européen,
- la conduite de l'étude clinique de phase III dans l'ATRd aux US,
- la préparation de l'étude clinique de phase III dans la cystinurie en Europe.

3. Etats financiers

3.1. Tableau du bilan

ACTIF *(en milliers d'euros)*	Notes	30 juin 2021	31 décembre 2020
Immobilisations incorporelles		184	38
Immobilisations corporelles	6.1.1.	2 723	2 785
Actifs financiers non courants		293	392
Actifs d'impôts différés		-	-
Autres actifs non courants		-	-
Total des actifs non courants		**3 200**	**3 215**
Stocks		375	735
Clients et comptes rattachés	6.1.2.	782	818
Actifs d'impôts exigibles	6.1.3.	1 773	1 406
Actifs financiers courants		-	-
Autres actifs courants	6.1.3.	1 261	1 059
Trésorerie et équivalents trésorerie	6.1.4.	16 733	16 771
Total des actifs courants		**20 925**	**20 789**
TOTAL DE L'ACTIF		**24 125**	**24 004**

PASSIF *(en milliers d'euros)*	Notes	30 juin 2021	31 décembre 2020
Capital social		1 990	1 724
Primes liées au capital		38 621	29 799
Réserves consolidées		-28 129	-13 404
Résultat net de la période		-7 990	-14 846
Réserves de conversion			
Total des capitaux propres		**4 491**	**3 272**
Provisions pour engagements envers les salariés		-	
Provisions non courantes		82	118
Passifs financiers non courants	6.1.6.	13 848	9 247
Produits constatés d'avance		-	-
Autres passifs non courants		-	-
Total des passifs non courants		**13 930**	**9 366**
Provisions courantes		-	
Passifs financiers courants	6.1.6.	260	4 550
Fournisseurs et comptes rattachés	6.1.7.	2 847	4 434
Produits constatés d'avance		-	-
Autres passifs courants	6.1.7.	2 598	2 383
Total des passifs courants		**5 705**	**11 367**
TOTAL DU PASSIF		**24 125**	**24 004**

3.2. Tableau du compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE *(en milliers d'euros)*	Notes	30 juin 2021	30 juin 2020
Chiffre d'affaires	4.1.1.	1 364	1 096
Revenu des partenariats	4.1.2.	10	-
Autres produits de l'activité	4.1.3.	372	523
Produits des activités ordinaires		**1 746**	**1 619**
Coût de revient des ventes		-540	-426
Frais de recherche et développement	4.2.	-4 713	-4 567
Frais de commercialisation et de marketing	4.2.	-1 631	-2 009
Frais de structure et généraux	4.2.	-2 409	-2 332
Résultat opérationnel		**-7 547**	**-7 715**
Coût de l'endettement financier net	4.3.	-538	-28
Autres charges financières	4.3.		
Autres produits financiers	4.3.	82	47
Résultat avant impôt		**-8 003**	**-7 696**
Impôts sur les résultats		14	-
Résultat net consolidé		**-7 990**	**-7 696**
- dont part attribuable aux actionnaires d'Advicenne SA		-7 990	-7 696
- dont part revenant aux participations ne donnant pas le contrôle		-	-
Résultat par action (€/action)		-0,93	-0,92
Résultat dilué par action (€/action)		-0,93	-0,92

ETAT DU RESULTAT GLOBAL *(en milliers d'euros)*	Notes	30 juin 2021	30 juin 2020
Résultat net consolidé		**-7 990**	**-7 696**
Gains (et pertes) actuariels		50	30
Effet d'impôt			
Total des éléments ne faisant pas ultérieurement l'objet d'un reclassement en résultat		**50**	**30**
Résultat global de l'ensemble consolidé		**-7 940**	**-7 666**
Dont part attribuable au groupe		-7 940	-7 666
Dont part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle			-

3.3. Tableau de variation des capitaux propres

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES *(en milliers d'euros)*	Nombre d'actions	Capital	Primes liées au capital	Réserves	Capitaux propres
Situation au 1er janvier 2020	**8 413 644**	**1 683**	**53 235**	**-38 197**	**16 721**
Résultat de la période				-7 696	-7 696
Autres éléments du résultat global, après impôts				30	30
Résultat global				**-7 666**	**-7 666**
Augmentation de capital	5 000	1	15		16
Autres			-24 057	24 057	
Acquisition ou cession de titres d'autocontrôle				40	40
Paiements fondés sur des actions				314	314
Situation au 30 juin 2020	**8 418 644**	**1 684**	**29 193**	**-21 452**	**9 425**
Situation au 1er janvier 2021	**8 619 144**	**1 724**	**29 799**	**-28 249**	**3 272**
Résultat de la période				-7 990	-7 990
Autres éléments du résultat global, après impôts				50	50
Résultat global		**-**	**-**	**-7 940**	**-7 940**
Augmentation de capital	1 331 007	266	8 822		9 089
Autres variations				4	4
Acquisition ou cession de titres d'autocontrôle				-99	-99
Paiements fondés sur des actions				164	164
Situation au 30 juin 2021	**9 950 151**	**1 990**	**38 621**	**-36 119**	**4 491**

3.4. Tableau des flux de trésorerie

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE *(en milliers d'euros)*	**Notes**	**30 juin 2021**	**30 juin 2020**
Résultat net de la période		-7 990	-7 696
Amortissements et provisions	6.1.1.	206	167
Paiement fondé sur des actions		164	314
Autres produits et charges calculés		-50	40
Coût de l'endettement financier net	6.2.4.	477	28
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	6.1.1.	8	
Capacité d'autofinancement		**-7 185**	**-7 147**
Incidence de la variation des stocks		360	-64
Incidence de la variation des créances clients et autres débiteurs	6.1.2. / 6.1.3.	-331	588
Incidence de la variation des dettes fournisseurs et autres créditeurs	6.1.6. / 6.1.7.	-1 371	894
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		**-8 527**	**-5 729**
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	6.1.1.	-256	-433
Actions auto-détenues		-99	-40
Acquisition d'actifs financiers			-1
Cession d'actifs financiers		-104	
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements		**-459**	**-473**
Augmentation de capital (nette des frais d'augmentation de capital)		9 089	16
Emission d'emprunts & d'avances remboursables	6.1.6.		7 500
Remboursement d'emprunts & d'avances remboursables	6.1.6.	-140	-118
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		**8 948**	**7 398**
Variation de la trésorerie		**-38**	**1 197**
Trésorerie d'ouverture	6.1.4.	16 771	16 628
Trésorerie de clôture	6.1.4.	16 733	17 825

4. Principes et méthodes comptables significatives

4.1. Principes comptables

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés résumés du Groupe sont établis conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards) publiées par l'IASB (International Accounting Standards Board) telles qu'adoptées par l'Union européenne au 30 juin 2021.

Les états financiers consolidés semestriels résumés du groupe ont été préparés en conformité avec la norme IAS 34 - Information financière intermédiaire.

S'agissant de comptes résumés, ces états financiers n'incluent pas l'exhaustivité des informations requises pour une clôture annuelle, mais une sélection de notes explicatives. Ainsi, ils doivent être lus en relation avec les états financiers individuels annuels du groupe établis selon les normes IFRS au 31 décembre 2020.

À l'exception des mentions ci-après, les principes et méthodes comptables utilisés pour la préparation des états financiers consolidés semestriels résumés sont identiques à ceux retenus pour les états financiers individuels du groupe établis selon les normes IFRS au 31 décembre 2020.

Les normes, amendements et interprétations IFRS suivants, d'application obligatoire au 30 juin 2021, n'ont pas eu d'impact significatif dans les résultats et la situation financière du groupe :

(*) Exercices ouverts à compter de cette date	Date d'application UE(*)
Modifications d'IFRS 4 – Prolongation de l'exemption temporaire d'IFRS 9	01/01/21
Modifications d'IFRS 9, IAS 39 et IFRS 7 – Réforme des taux d'intérêt de référence – Phase 2	01/01/21

Par ailleurs, le groupe n'a pas choisi d'appliquer par anticipation les normes, amendements et interprétations qui seront d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2022 ou postérieurement, étant précisé que le groupe analyse actuellement les impacts potentiels de leur entrée en vigueur :

(*) Exercices ouverts à compter de cette date	Date d'application « IASB »(*)
Modifications d'IFRS 3 – Références au cadre conceptuel	01/01/22
Modifications d'IAS 37 – Contrats déficitaires - Coûts d'exécution d'un contrat	01/01/22
Améliorations annuelles - 2018-2020 (détail slide suivant)	01/01/22
Modifications d'IAS 16 – Revenus pré-utilisation d'un actif corporel	01/01/22
Modifications d'IFRS 16 – Aménagements de loyers au-delà du 30 juin 2021	01/04/21
Modifications d'IAS 12 – Impôts différés liés aux actifs et passifs issus d'une transaction unique	01/01/23

Les normes et interprétations d'application facultative au 30 juin 2021 n'ont pas été appliquées par anticipation. Le groupe n'anticipe toutefois pas d'impacts significatifs liés à l'application de ces nouveaux textes.

4.2. Recours à des estimations et jugements

La préparation des états financiers requiert, de la part de la direction, l'utilisation d'estimations et d'hypothèses jugées raisonnables, susceptibles d'avoir un impact sur les montants d'actifs, passifs, capitaux propres, produits et charges figurant dans les comptes, ainsi que sur les informations figurant en annexe. Ces estimations partent d'une hypothèse de continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement.

Les principales estimations portent sur l'évaluation à la juste valeur des paiements en actions, les ventes sous ATU et le taux d'intérêt effectif de l'emprunt BEI.

La direction revoit ses estimations et appréciations de manière constante sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables, qui constituent le fondement de ses appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif. Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé de manière prospective.

4.3. Caractère saisonnier de l'activité

L'activité du groupe n'est pas considérée comme étant cyclique ou saisonnière.

5. Informations sectorielles

Le groupe a identifié un seul secteur opérationnel correspondant à l'activité pharmaceutique, à savoir le développement et la mise sur le marché des produits pharmaceutiques.

6. Notes relatives au bilan et au compte de résultat

6.1. Notes sur le bilan

6.1.1. Immobilisations corporelles

IMMOBILISATIONS CORPORELLES BRUTES *(en milliers d'euros)*	Terrains et constructions	Instal. techn., mat. & out.	Autres immobilsations corporelles	Immo. en cours & avances	Total brut
Situation au 31 décembre 2019	**1 261**	**704**	**287**	**570**	**2 822**
Augmentations de l'exercice		73	44	794	911
Diminutions de l'exercice			-10		-10
Ouverture droit d'utilisation (IFRS 16)					-
Augmentations droit d'utilisation (IFRS 16)	115				115
Diminutions droit d'utilisation (IFRS 16)	-50				-50
Situation au 31 décembre 2020	**1 326**	**777**	**321**	**1 364**	**3 788**
Augmentations de l'exercice		9	12	80	100
Diminutions de l'exercice			-25		-25
Ouverture droit d'utilisation (IFRS 16)					-
Augmentations droit d'utilisation (IFRS 16)			8		8
Diminutions droit d'utilisation (IFRS 16)					-
Situation au 30 juin 2021	**1 326**	**786**	**316**	**1 444**	**3 872**

AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES *(en milliers d'euros)*	Terrains et constructions	Instal. techn., mat. & out.	Autres immobilsations corporelles	Immo. en cours & avances	Total amortissements
Situation au 31 décembre 2019	**-119**	**-478**	**-108**	**-**	**-705**
Dotations de l'exercice		-100	-55		-155
Diminutions de l'exercice			7		7
Dotations droit d'utilisation (IFRS 16)	-154		-8		-162
Diminutions droit d'utilisation (IFRS 16)	11				11
Situation au 31 décembre 2020	**-262**	**-578**	**-164**	**-**	**-1 003**
Dotations de l'exercice		-57	-26		-83
Diminutions de l'exercice			17		17
Dotations droit d'utilisation (IFRS 16)	-74		-6		-80
Diminutions droit d'utilisation (IFRS 16)					-
Situation au 30 juin 2021	**-336**	**-635**	**-179**	**-**	**-1 149**

IMMOBILISATIONS CORPORELLES NETTES *(en milliers d'euros)*	Terrains et constructions	Instal. techn., mat. & out.	Autres immobilsations corporelles	Immo. en cours & avances	Total amortissements
Au 31 décembre 2020	1 064	199	157	1 364	2 785
Au 30 juin 2021	990	151	138	1 444	2 723

6.1.2. Clients

CLIENTS ET COMPTES RATTACHES *(en milliers d'euros)*	Valeur brute	*Echu*	*Non échu*	Dépréciation	Valeur nette
Situation au 30 juin 2021	806	*129*	*677*	-23	782
Situation au 31 décembre 2020	835	*457*	*378*	-17	818

6.1.3. Actifs d'impôts et autres actifs courants

ACTIFS D'IMPOTS ET AUTRES ACTIFS COURANTS *(en milliers d'euros)*	30 juin 2021	31 décembre 2020
Crédit d'impôt recherche	1 773	1 406
Sous-total	1 773	1 406
Créances fiscales (TVA,…)	345	559
Charges constatées d'avance	840	488
Débiteurs divers	76	12
Sous-total	1 261	1 059
Valeurs brutes	**3 034**	**2 464**
Dépréciations	-	-
Valeurs nettes	**3 034**	**2 464**

Le montant du CIR dans les comptes clos au 30 juin 2021 correspond essentiellement à 364 KEUR relatifs à l'estimation du produit à recevoir lié aux dépenses du premier semestre 2021, et à 1 406 KEUR de créances relatives à l'exercice 2020.

Le montant du CIR dans les comptes clos au 31 décembre 2020 correspondait intégralement au CIR demandé au titre de l'exercice 2020. Le CIR à recevoir au titre de l'exercice 2020 n'a pas encore été encaissé.

Les charges constatées d'avance concernent principalement l'avance payée pour l'initiation de l'étude clinique pivot phase II/III d'ADV7103 dans l'ATRd aux États-Unis.

6.1.4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

TRESORERIE *(en milliers d'euros)*	30 juin 2021	31 décembre 2020
Comptes bancaires courants	16 733	16 771
Trésorerie et équivalents de trésorerie	**16 733**	**16 771**

6.1.5. Capital social

Au 30 juin 2021, le capital social a augmenté de 9 089 KEUR dont 9 052 KEUR issus de l'augmentation de capital du 23 juin 2021 et 37 KEUR de l'exercice de BSPCE et BSA sur la période.

Au 30 juin 2021, le capital social est composé de 9 950 151 actions ordinaires entièrement libérées et d'une valeur nominale unitaire de 0,20 EUR.

6.1.6. Passifs financiers

EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES *(en milliers d'euros)*	31 décembre 2019	Emissions	Remboursements	Reclassements / autres	31 décembre 2020
Emprunts bancaires	43	7 821		159	8 023
Avances conditionnées	276				276
Dettes financières IFRS 16	1 005	102		-158	949
Dettes financières non courantes	**1 324**	**7 923**	**-**	**1**	**9 247**
Emprunts bancaires	129	4 300	-63	43	4 410
Avances conditionnées	0				0
Dettes financières IFRS 16	159	14	-191	158	140
Dettes financières courantes	**288**	**4 314**	**-254**	**201**	**4 550**
Total	**1 612**	**12 237**	**-254**	**202**	**13 797**

Echéancement	31 décembre 2020
Inférieur à un an	4 550
Compris entre un et cinq ans	8 865
Supérieur à cinq ans	382
Total	**13 797**

EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES *(en milliers d'euros)*	31 décembre 2020	Emissions	Remboursements	Reclassements / autres	30 juin 2021
Emprunts bancaires	8 023			4 669	12 692
Avances conditionnées	276				276
Dettes financières IFRS 16	949	8		-76	881
Passifs financiers non courants	**9 247**	**8**	**-**	**4 592**	**13 848**
Emprunts bancaires	4 410	319	-65	-4 544	119
Avances conditionnées					-
Dettes financières IFRS 16	140		-75	76	141
Passifs financiers courants	**4 550**	**319**	**-140**	**-4 468**	**260**
Total	**13 797**	**327**	**-140**	**124**	**14 108**

Echéancement	30 juin 2021
Inférieur à un an	260
Compris entre un et cinq ans	13 540
Supérieur à cinq ans	308
Total	**14 108**

Le 2 juillet 2019, la Banque Européenne d'Investissement (BEI) a accordé à Advicenne un prêt à taux fixe d'un montant global de 20 millions d'euros décomposé en 3 tranches, le tirage de chaque tranche étant conditionné. La première tranche a été tirée en juillet 2020 pour une valeur de 7,5 millions d'euros et sera remboursée en 2025, tout comme les intérêts capitalisés y afférents.

Advicenne s'est aussi engagé à payer des intérêts additionnels sous la forme de redevances indexées sur le chiffre d'affaires annuel consolidé réalisé pendant 9 ans à compter du 31 janvier 2021.

La méthode d'évaluation de l'emprunt BEI est celle du coût amorti. Dans ce cadre, une estimation des flux de trésorerie, incluant les redevances, est réalisée par la direction afin d'évaluer le taux d'intérêt effectif (TIE), en prenant en compte de la date prévisionnelle de première commercialisation de l'ADV7103, de la croissance attendue du chiffre d'affaires ainsi que du taux de pénétration du marché.

Les deux Prêts Garantis par l'Etat (PGE), conclus pour 4,3 millions d'euros, ont quant à eux été prorogés d'une année, reculant d'autant le démarrage de leur remboursement étalé sur 5 ans.

6.1.7. Fournisseurs, produits constatés d'avance et autres passifs

FOURNISSEURS ET AUTRES CREDITEURS *(en milliers d'euros)*	30 juin 2021	31 décembre 2020
Dettes sociales	873	914
Dettes fiscales	99	104
Autres créditeurs	1 625	1 365
Sous-total	2 598	2 383
Dettes fournisseurs	2 847	4 434
TOTAL	**5 446**	**6 817**

Echéancement	30 juin 2021	31 décembre 2020
Inférieur à un an	5 446	6 817
Supérieur à un an	-	-
TOTAL	**5 446**	**6 817**

Les dettes fournisseurs s'élèvent à 2,8 millions d'euros au 30 juin 2021, en recul de 1,6 million d'euros par rapport au 31 décembre 2020 en raison de l'évolution de l'activité.

6.1.8. Instruments financiers

(en milliers d'euros)	Catégories	30 juin 2021		31 décembre 2020	
		Valeur nette comptable	Juste valeur	Valeur nette comptable	Juste valeur
Actifs					
Autres actifs financiers non courants	A	293	293	392	392
Clients et autres débiteurs	A	782	782	818	818
Trésorerie et équivalent de trésorerie	B	16 733	16 733	16 771	16 771
Total		**17 809**	**17 809**	**17 981**	**17 981**
Passif					
Emprunts et dettes financières non courantes	C	13 848	13 848	9 247	9 247
Dettes financières courantes	C	260	260	4 550	4 550
Fournisseurs	C	2 847	2 847	4 434	4 434
Total		**16 955**	**16 955**	**18 231**	**18 231**

A - Actifs au coût amorti
B - Juste valeur par le résulat (hors dérivé)
C - Dettes au coût amorti

La valeur nette comptable des actifs et passifs financiers courants est considérée comme étant une approximation raisonnable de leur juste valeur compte tenu de leur échéance à court terme.

6.2. Notes sur le compte de résultat

6.2.1. Chiffre d'affaires

CHIFFRE D'AFFAIRES *(en milliers d'euros)*	30 juin 2021		30 juin 2020	
Union européenne	1 353	99%	1 096	100%
Reste du monde	11	1%	-	0%
Chiffre d'affaires	**1 364**	**100%**	**1 096**	**100%**

Le chiffre d'affaires est essentiellement réalisé par la commercialisation de Likozam et Levidcen, deux produits sous licences d'exploitation dans le domaine de l'épilepsie : Likozam est commercialisé sous un statut de post-ATU (post Autorisation Temporaire d'Utilisation).

Fin 2018, Advicenne a enregistré ses premières ventes pour ADV7103, produit développé par le groupe, sous un statut d'ATU nominative en France et sous d'autres statuts spécifiques dans d'autres pays de l'espace Européen. L'AMM obtenue en mai 2021 permet de commercialiser le produit sous l'appellation Sibnayal depuis fin juin 2021.

6.2.2. Autres produits

Les revenus des partenariats et les autres produits de l'activité se composent des éléments suivants :

AUTRES PRODUITS *(en milliers d'euros)*	30 juin 2021		30 juin 2020	
Revenu des partenariats	10	3%	-	0%
Crédit Impôt Recherche	372	97%	523	100%
Autres produits	**383**	**100%**	**523**	**100%**

Le revenu des partenariats correspond aux redevances générées dans le cadre du contrat Primex avec Pharmaceuticals AG.

6.2.3. Détail des charges par nature

30 juin 2021 *(en milliers d'euros)*	Frais de recherche et développement	Frais de commercialisation et de marketing	Frais de structure et généraux	TOTAL
Charges de personnel	1 576	457	856	2 889
Dotations nettes aux amortissements	85	7	138	230
Autre coûts externes	3 053	1 167	1 414	5 634
Total	**4 713**	**1 631**	**2 409**	**8 753**

30 juin 2020 *(en milliers d'euros)*	Frais de recherche et développement	Frais de commercialisation et de marketing	Frais de structure et généraux	TOTAL
Charges de personnel	961	551	1 164	2 676
Dotations nettes aux amortissements	53		114	167
Autre coûts externes	3 553	1 458	1 054	6 065
Total	**4 567**	**2 009**	**2 332**	**8 908**

Les charges liées à IFRS 2 sont ventilées dans la rubrique « charges de personnel » pour les montants suivants : 164 KEUR et 314 KEUR au titre, respectivement, des premiers semestres 2021 et 2020.

Les frais de recherche et développement sont principalement liés à l'avancement de deux études cliniques : ADV7103 dRTA aux USA et ADV7103 cystinurie en Europe.

6.2.4. Résultat financier

RESULTAT FINANCIER *(en milliers d'euros)*	30 juin 2021	30 juin 2020
Gain de change	22	38
Revenus des VMP		10
Autres produits financiers	61	
Autres produits / (charges) financiers	**84**	**48**
Intérêts des empunts et avances conditionnées	-538	-25
Pertes de change		-3
Autres charges financières	-1	-1
Charges financières	**-540**	**-29**
Résultat financier	**-457**	**19**

L'augmentation des charges d'intérêt sur le premier semestre 2021 est principalement liée au tirage de la première tranche de l'emprunt BEI au cours du second trimestre 2020.

6.2.5. Résultat par action

RESULTAT PAR ACTION	30 juin 2021	30 juin 2020
Résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires (en milliers d'euros)	-7 990	-7 696
Nombres d'actions ordinaires (autodétention exclue)	9 924 487	8 395 261
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	8 607 141	8 391 449
Résultat (en euros) par action	**-0,93**	**-0,92**

Le résultat net étant déficitaire, le résultat dilué par action est identique au résultat de base par action.

Au 30 juin 2021, le nombre d'actions d'auto-contrôle s'élève à 25 664.

6.2.6. Rémunération des principaux dirigeants

Conformément à IAS 24, les principaux dirigeants du groupe sont le président du conseil d'administration, le directeur général et les directeurs généraux délégués.

REMUNERATION DES DIRIGEANTS *(en euros)*	Total au 30 juin 2021	Rémunération à court terme (1)	Rémunération à base d'actions (2)	Total au 30 juin 2020	Rémunération à court terme (1)	Rémunération à base d'actions (2)
Rémunération du président, du directeur général et des directeur généraux délégués	**535 495**	**459 306**	**76 189**	**71 470**	**63 583**	**7 887**

(1) Inclut les salaires bruts, rémunérations, primes, intéressement, jetons de présence et avantages en nature.
(2) Ce montant correspond à la charge annuelle liée aux attributions de BSPCE ainsi qu'aux attributions d'options de souscription d'actions.

III. ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

« *J'atteste, à ma connaissance, que les comptes pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat du groupe, et que le rapport semestriel d'activité figurant en page 4 présente un tableau fidèle des événements important survenus pendant les 6 premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées et qu'il décrit les principaux risques et les principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.* »

Fait à Paris, le 28 septembre 2021

Didier LAURENS
Directeur Général

IV. RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

KPMG Audit
51 rue de Saint-Cyr
CS 60409
69338 Lyon Cedex 9
France

Implid Audit
79 cours Vitton
69006 Lyon

Advicenne S.A.

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2021

Période du 1er janvier au 30 juin 2021
Advicenne S.A.
22 rue de la Paix - 75002 Paris
Ce rapport contient 30 pages

KPMG Audit
51 rue de Saint-Cyr
CS 60409
69338 Lyon Cedex 9
France

Implid Audit

79 cours Vitton
69006 Lyon

Advicenne S.A.

Siège social : 22 rue de la Paix - 75002 Paris
Capital social : €.1.990.030,20

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2021

Période du 1er janvier au 30 juin 2021

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société Advicenne S.A., relatifs à la période du 1er janvier 2021 au 30 juin 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre de nos travaux.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I – Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

II – Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Lyon, le 28 septembre 2021

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Stéphane Devin
Associé

Lyon, le 28 septembre 2021

Implid Audit

Associé

- Période du 1er janvier au 30 juin 2021